

4 feuillets chacun, sauf le dernier qui en a six. Signatures A-H. Titre imprimé en rouge et noir. Le dernier feuillet, blanc au recto, est occupé au v° par la marque typographique de Thierry Martens d'Alost. Édition aussi rare que jolie.

En tête, épître dédicatoire d'Érasme « Ioanni Cæsario Iuliacensi », datée d'Anvers, veille de la S. Jean-Baptiste (23 juin) 1516.

Bibliothèque Mazarine : n° 10061.

Bibliothèque d'Ingram Bywater (à Londres).

Bibliothèque du Musée britannique (4 exemplaires) : 624. c. 6. (2). — 624. c. 7. (3). — 624. d. 1. et T2236. (1.).

Le nom d'Érasme, surtout quand il est inscrit sur le titre d'une grammaire grecque, a le don d'évoquer le souvenir de la prononciation dite érasmiennne. Il est certain, toutefois, que l'illustre savant hollandais n'a jamais prononcé le grec de cette façon, maints passages de ses écrits sont là pour le prouver. Mais, parmi les nombreuses lettres dont se compose sa correspondance, il en est une qui semble avoir passé inaperçue et qui montre l'extrême importance qu'Érasme attachait à ce que le grec fût correctement prononcé, puisqu'il voulait que la prononciation en fût enseignée par un Hellène.

Cette lettre, curieuse à ce point de vue spécial et à laquelle le nom du destinataire ajoute encore un autre genre d'intérêt, a sa place marquée ici-même et nous nous faisons un devoir de la reproduire intégralement.

IOANNI LASCARI CONSTANTINOPOLITANO  
ERASMVS ROTERODAMVS S. D.

Vir omnibus ornamentis clarissime, Hieronymus Buslidius, homo doctus ac potens et huius regni decus incomparabile, in itinere hispanico moriens, legauit multa millia ducatorum ad institutionem noui collegii apud Louanium, academiam hac ætate cum primis florentem, in quo publicitus et gratis tradantur tres linguæ, hebraica, græca, latina, salario satis magnifico circiter septuaginta ducatorum, quod tamen augeri possit pro ratione personæ. Hebræus iam adest et item Latinus. Græcam professionem complures ambiunt. *Verum meum consilium semper fuit ut ascisceretur Græcus natus, unde statim germanam græci sermonis prononciationem imbibant auditores.* Ac meæ sententiæ subscribunt autores huius negotii omnes, mihique mandarunt ut suis verbis accerserem quem iudicassem ad hoc negotii idoneum. Quare te rogo, vel pro solita tua erga nos humanitate,

